

Projet de mise au gabarit européen de l'Oise (MAGEO) entre Compiègne et Creil :
L'ENQUETE PUBLIQUE SE TIENT DU 27 MARS AU 29 AVRIL

Après une concertation recommandée avec garant en 2012, puis une phase de concertation continue avec le territoire, le projet MAGEO (mise au gabarit européen de l'Oise entre Compiègne et Creil), porté par Voies navigables de France, va entrer en enquête publique, étape préalable à la déclaration d'utilité publique, du 27 mars à 9H00 au 29 avril 2021 à 17H00.

Sur quoi porte l'enquête publique ?

Il s'agit d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet, incluant également la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes concernées par le projet. Le dossier présenté à l'enquête publique comprend notamment la présentation du projet MAGEO et de ses objectifs, une étude d'impact environnemental, et les avis de l'autorité environnementale du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et de la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe).

La DUP est une étape-clé dans la vie d'un projet comme MAGEO. Elle vise à permettre la maîtrise foncière nécessaire à la réalisation du projet. Pour autant, elle ne clôt pas la concertation autour du projet et son approfondissement. Après cette étape, le projet sera affiné, son tracé affiné et la nature des travaux et aménagements précisés, en concertation avec le territoire et ses acteurs. Une seconde enquête publique en lien avec les autorisations environnementales sera réalisée en 2022 pour un engagement des travaux prévu à partir de 2024.

La procédure d'enquête publique est conduite par une Commission d'enquête, désignée par le Tribunal administratif d'Amiens. Elle est constituée de trois membres :

- Président : M. Michel MARSEILLE
- Membres titulaires : M. Alain GIAROLI, M. Régis BAY

À l'issue de l'enquête, les copies du rapport et des conclusions motivées de la Commission d'enquête seront tenues à la disposition du public pendant un an dans les mairies des communes concernées, ainsi qu'à la Préfecture de l'Oise, et seront aussi disponibles en ligne sur le site internet des services de l'État de l'Oise.

Les 22 communes concernées par le projet MAGEO et par l'enquête publique préalable à la DUP :

Armancourt, Beaufort, Beaufort-Val-de-Breuil, Brenouille, Compiègne, Creil, Houdancourt, Jaux, La Croix-Saint-Ouen, Le Meux, Longueil-Sainte-Marie, Margny-lès-Compiègne, Montataire, Nogent-sur-Oise, Pontpoint, Pont-Sainte-Maxence, Rhuis, Rieux, Rivecourt, Venette, Verberie, Verneuil-en-Halatte, Villers-Saint-Paul.

Comment s'informer sur le projet et donner son avis durant l'enquête publique ?

Pour s'informer

Du 27 mars au 29 avril 2021, le dossier d'enquête publique est mis à la disposition du public :

Sur support dossier papier :	Sur support numérique :
Mairie d'Armancourt	Mairie de Jaux
Mairie de Compiègne	Mairie de Pontpoint
Mairie de Creil	Mairie de Pont-Sainte-Maxence
Mairie de Verneuil-en-Halatte	Mairie de Verberie
Mairie de Pont-Sainte-Maxence	
Préfecture de l'Oise*	Préfecture de l'Oise*

Consultables sur place aux jours et horaires habituels d'ouverture

*à l'adresse suivante : Direction des collectivités locales et des élections, 1 place de la préfecture, 60022 Beauvais

Toutes les pièces du dossier d'enquête publique sont également consultables et téléchargeables en ligne sur :

- le site Internet des services de l'État dans l'Oise : www.oise.gouv.fr (rubrique : Publications > Publications légales > Enquêtes publiques)
- le site <http://mageo.enquetepublique.net>

Enfin, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la Préfète de l'Oise.

Pour donner son avis

Les observations du public pourront être adressées par plusieurs moyens:

- sur les **registres d'enquête mis à disposition dans les mairies** d'Armancourt, Compiègne, Creil, Jaux, Pontpoint, Pont-Sainte-Maxence, Verberie et Verneuil-en-Halatte ;
- **par voie postale , au président de la commission d'enquête**, en mairie de Pont-Sainte-Maxence, siège de l'enquête, 7 Place Pierre Mendès France, 60700 Pont-Sainte-Maxence
- consignées sur le **registre dématérialisé** sur le site <http://mageo.enquetepublique.net>
- déposées par **voie électronique** à l'adresse suivante : mageo@enquetepublique.net
- Directement auprès de la commission d'enquête lors des permanences en mairie.

12 permanences en mairies pour rencontrer la Commission d'enquête

Le public a également la possibilité d'échanger avec la Commission d'enquête lors de 12 permanences. Représentée par l'un de ses membres, la Commission se tiendra à la disposition des habitants, afin de recevoir leurs observations et propositions, dans le respect des mesures sanitaires, aux lieux, dates et heures suivantes :

<u>Mairie de Pont-Sainte-Maxence</u> (Siège de l'enquête) Samedi 27 mars de 9h à 11h30 Jeudi 29 avril de 14h30 à 17h	<u>Mairie de Compiègne</u> Mercredi 31 mars de 14h30 à 17h Vendredi 23 avril de 14h30 à 17h	<u>Mairie de Jaux</u> Mardi 27 avril de 16h à 18h30
<u>Mairie d'Armancourt</u> Mardi 30 mars de 16h à 18h Vendredi 16 avril de 16h à 18h	<u>Mairie de Verberie</u> Samedi 24 avril de 9h à 11h30	<u>Mairie de Pontpoint</u> Mercredi 7 avril de 15h à 17h30
<u>Mairie de Verneuil-en-Halatte</u> Samedi 10 avril de 9h à 11h30 Mardi 20 avril de 14h30 à 17h	<u>Mairie de Creil</u> Samedi 17 avril de 9h30 à 11h30	

Le projet MAGEO en bref

Le projet MAGEO s'inscrit dans le **programme global de liaison fluviale au gabarit européen Vb** dit Seine-Escaut qui vise à relier de manière performante au plan fluvial le bassin de la Seine au bassin de l'Escaut. La réalisation de ce programme nécessite notamment :

- la construction du canal Seine-Nord Europe qui reliera le bassin Seine-Oise au réseau fluvial à grand gabarit du Nord et de l'Est de l'Europe ;
- la mise au gabarit européen Vb de l'Oise (MAGEO).

Le projet MAGEO se situe au débouché sud du futur canal Seine-Nord Europe. Il s'étend sur 42 kilomètres, depuis le pont SNCF de Compiègne jusqu'à l'écluse de Creil, traversant 22 communes dans le département de l'Oise.

Le projet consiste à aménager la rivière Oise pour accueillir des convois transportant jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises.

Pour permettre la navigation de bateaux de tels gabarits, le projet consiste notamment à :

- Approfondir le chenal de navigation à 4 mètres ;
- Modifier le tracé du cours d'eau actuel dans certains secteurs afin d'aménager un chenal de navigation compatible avec la catégorie de bateau attendue en rescindant certaines berges ;
- Protéger les ouvrages d'art existants sur le tracé et nécessitant de l'être ;
- Réaliser un site de compensation des crues de l'Oise à Verneuil-en-Halatte ;
- Mettre en place des aménagements facilitant la navigation fluviale.

Le coût du projet est évalué à 341,8 millions d'euros TTC à terminaison. Ce coût inclut outre les travaux, les études et les acquisitions foncières.

Pour en savoir plus sur le projet et la concertation : <https://www.mageo-concertation.fr/>

Contact presse :

Voies navigables de France / Direction territoriale Bassins de la Seine et de la Loire aval

Marguerite Richebé : 07 60 04 05 20 / marguerite.richebe@vnf.fr

Corinne Spiner – 06 23 02 09 35 / corinne.spiner@vnf.fr

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE - www.vnf.fr



Fort de plus de 4 000 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux, etc.) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- il crée les conditions du développement du transport fluvial de marchandises ;
- il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel